



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL**  
**SEANCE DU 21 octobre 2020**

---

Présents :           CORDIER D., Président,  
                          GALANT I., Bourgmestre,  
                          PECHER Ph., LENFANT E., LENFANT Th., Echevins,  
                          PAILLOT N., Présidente du CPAS,  
                          LELONG L., MOYART Gh., VIART I., LEKIME B., FORTIN L.,  
                          VAN NIEUWENHOVE A., LEKEUX V., NOEL L., Conseillers communaux,  
                          DUQUENNE J-M., secrétaire.

---

**ORDRE DU JOUR**

*Séance publique*

1. Présentation du projet « boucle du Hainaut » par les représentants d'ELIA

**SÉANCE PUBLIQUE**

Mr PIERMAN Thomas absent pour cause de maladie est excusé par Mme LELONG  
Mme VAN NIEUWENHOVE entre en séance à 20h.55'

1. Présentation du projet « boucle du Hainaut » par les représentants d'ELIA

Le conseil communal en séance publique,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, tel que mis à jour ;

Vu le code du développement territorial, tel que mis à jour ;

Vu la nouvelle loi communale, tel que mise à jour ;

Vu le projet d'implantation d'une ligne très haute tension (380kv) hors-sol passant sur le territoire de la commune de Lens ;

Considérant qu'ELIA, demandeur, propose de présenter en détails ledit projet aux membres du conseil communal ;

Sur proposition du Collège communal

**DECIDE :**

Article 1<sup>er</sup>- prend connaissance de la présentation du projet « boucle du Hainaut » par les représentants d'Elia

Article 2 - décide, par l'intermédiaire de l'ensemble de ses membres de poser des questions aux dits responsables sur les thèmes suivants :

Le label Cittaslow, l'agriculture, la faune et la flore, le tourisme, l'immobilier, les critères d'exclusion, la santé et la législation, la santé et les études, les chiffres de consommation et la logique économique, la stratégie économique, l'enfouissement, le besoin de 380Kv ainsi que sur l'Europe.

Article 3- prend connaissance des différentes réponses aux question posées et de la conclusion finale des responsables d'Elia à savoir que ce projet n'est pas uniquement destiné à l'intérêt général des wallons, et plus particulièrement des hennuyers ;

L'ordre du jour étant épuisé, Mr le Président lève la séance.

Par le Conseil,

Le Secrétaire,  
Mr. DUQUENNE J-M.

La Bourgmestre,  
Mme GALANT I.